

Bonjour,

Il y a un peu plus de 12 mois naissait le divin enfant, presque, nommé FSBF.

Comme le vrai, présumé, divin enfant, la FSBF était nue, sans moyens, sans règlements avec 7 administrateurs tout fraîchement élus parmi lesquels on comptait 5 personnes n'ayant jamais, ni de près, ni de loin, géré la FSBB.

Heureusement, nous n'étions pas dans une étable !

La 1^{ère} année d'exercice de la FSBF se termine maintenant et à l'heure de faire le bilan, il y a quelques semaines, l'enthousiasme et la satisfaction étaient de mise.

Nous avons en effet effectué de nombreuses missions au cours de cette année et poser les jalons d'une fédération francophone, viable sur le long terme.

Au point de vue des règlements, nous avons, après l'approbation des statuts, procédé à la rédaction du Règlement d'ordre intérieur. Un acte important parce qu'il s'agit de définir, en fonction des statuts, ce que sera le mode de vie de la FSBF au jour le jour, les tâches et responsabilités de chacun du simple membre jusqu'aux représentants de notre ASBL. Ce document a été rédigé, discuté, amendé durant de nombreuses semaines avant d'être finalement approuvé à l'unanimité des membres du conseil d'administration.

Au nom du CA je remercie Jean Jacques Leroy et Freddy Makukatin pour le travail remarquable qu'ils ont accompli dans la confection du ROI.

Au niveau de la formation, une mise à niveau des moniteurs a été réalisée et nous avons aujourd'hui des moniteurs reconnus au niveau fédéral européen, disposant d'une mise à jour récente et d'une formation complète pour le niveau 1. Au cours des prochains mois, une nouvelle formation de niveau 1 sera prodiguée pour de nouveaux candidats et une formation de niveau 2 sera proposée aux moniteurs diplômés de niveau 1. De nombreuses heures de travail ont été nécessaires en traduction et en rédaction de ces cours, mais aussi pour la dispense des cours eux-mêmes et les évaluations réalisées.

Au nom du CA, je remercie Dominique De Nolf et Eddy Duret pour le travail accompli et Marc Beaufays pour le soutien apporté.

Au niveau du secrétariat, la mise en route administrative, les différentes démarches vis-à-vis du Moniteur, de l'Adeps, de l'AISF, les procès verbaux ont été réalisés et, au nom du CA, je remercie Jean Jacques Leroy et Rosalia Gullo pour le travail accompli.

Au niveau de la trésorerie, tant au niveau de la FSBF que de la FSBB les choses se sont mises en place, rapidement pour ce qui concerne la FSBF, un peu moins vite au niveau de la FSBB mais grâce au travail fourni, nous avons jeté les bases d'une trésorerie saine et transparente. Au nom du CA, je remercie Véronique Perniaux pour le travail accompli.

Sportivement, hasards du calendrier, l'année 2014 a vu l'organisation des 2 premiers championnats de l'aile francophone. Si les 2 éditions ont rencontré un succès certain, il est évident que la 1^{ère} édition fut plus enthousiasmante pour nous, car c'était notre première organisation à peine élus, et pour les joueurs, qui y ont participé en masse.

C'est évident le but premier d'une fédération sportive est d'organiser la vie des clubs et des compétitions et c'est pourquoi nous envisageons, comme l'a dit Jean Jacques, l'idée d'un

interclub régional d'été mais aussi la mise en œuvre d'une compétition sport dont les modalités ne sont pas encore définies.

Au niveau technique, une formation de 3 jours a été organisée par la FSBB, donnée par un représentant de l'EBTF à laquelle ont participé, avec succès, plusieurs membres de la FSBF. Nous avons donc pris notre part dans le contrôle annuel des centres de bowling qui est une compétence de la FSBB.

Tout cela n'aurait pas été possible aussi, sans le concours du secrétariat de la FSBB et au nom du CA je remercie Maria, Sonia et Philippe pour leur contribution.

Au niveau du Conseil d'administration, nous avons été confrontés à une affaire non aboutie qui concernait M. André Van der Borgh. Cette affaire portait sur des éléments antérieurs à la création de la FSBF et a été résolue par le travail de recherche de Lina Hermans et de Marc Beaufays et s'est conclue par la démission logique de l'intéressé. Je tiens à préciser qu'aucun des faits reprochés n'a été commis durant le mandat d'administrateur de la FSBF.

Un autre point négatif est survenu au cours de ces derniers jours, avec la démission de Freddy Makukatin de son poste d'administrateur de la FSBF. Freddy a, tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre, effectué un travail immense au cours de l'année écoulée. Au niveau multi média, règlements, contrôles techniques, comité des Litiges, le CA de la FSBF a toujours pu compter sur un Freddy disponible, compétent, positif et travailleur. J'ajoute que à titre personnel, j'ai eu plaisir à apprendre à connaître Freddy, son intelligence, son dévouement et son sens de l'humour. C'est une perte importante pour notre CA qui a grandement profité de la collaboration entre Jean Jacques et Freddy et du travail qu'ils ont accompli. Cette démission est en (grande) partie liée à la FSBB et cela me permet d'enchaîner vers ce qui devrait être le grand chantier de cette année 2015, c'est-à-dire une meilleure collaboration entre les ailes et la FSBB et une amélioration du travail de celle-ci.

J'ai toujours privilégié, au sein de la FSBF le débat et les prises de décisions collégiales. Cela permet à chacun d'exprimer ses opinions, à la majorité de choisir la voie à suivre et en tout état de cause à chacun, par la suite de défendre la position du CA sans regret, incompréhension ou rancœur.

A cet égard, j'ai constaté que la plupart de nos décisions ont été prises à l'unanimité, ce qui renforce évidemment l'homogénéité et la cohésion des membres du CA mais aussi la cohérence des décisions. Cet aspect des choses, à mon sens, manque encore à la FSBB. Barrière de la langue, mentalité différente, personnalité des protagonistes, expériences personnelles, sont autant de facteurs qui déforment la FSBB dans sa gestion quotidienne et dans la compréhension que peuvent en avoir les membres.

En tant qu'administrateur, par la force des choses, de la FSBB, je ne peux que constater qu'encore bien trop souvent la considération de la FSBB est négative alors que, comme au sein de la FSBF, les personnes qui s'en occupent, bénévolement, le font avec une volonté de bien faire avérée.

Le 23 février prochain aura lieu l'assemblée générale ordinaire de la FSBB et j'espère, qu'à cette occasion, nous pourrons avancer dans cette direction.

L'autre grand chantier 2015 sera la mise en place, en collaboration avec l'ensemble des acteurs du monde du bowling en partie francophone, d'une politique de développement et de promotion de notre sport en particulier à l'égard des jeunes.

Nous mettrons sur la table, l'organisation de journées porte ouverte, la mise à disposition de pistes pour des initiations ou des cours collectifs, le démarchage des écoles.

Nous perdons des membres chaque année.

La moyenne d'âge de nos membres augmente chaque année.

Nous n'avons plus de relève. Avec la commission de formation, avec les centres de bowling et avec tous ceux qui voudront bien consacrer un peu de leur temps, nous devons nous atteler à une tâche immense : arrêter l'érosion de nos membres et tenter d'inverser la courbe d'adhérents.

Cette tâche est colossale et de longue haleine, mais nous ne ferions pas notre travail de fédération si nous ne le faisons pas.

Je vous remercie pour votre attention.

Dominique Collignon
Président FSBF